



N^o de dossier CNER : 16YN016
N^o de dossier CAN : 148247

Le 16 mai 2016

Destinataire : L'honorable Paul Quassa
Ministre responsable du Collège de l'Arctique du Nunavut
C. P. 2410
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Envoyé par courriel : pquassa@gov.nu.ca; gellsworth@gov.nu.ca

Objet : **Décision préliminaire concernant la proposition de projet « Recherche sur le spinelle sur l'Île de Baffin » de l'Université de la Colombie-Britannique, région de Qikiqtani (Sud-de-Baffin)**

Monsieur le Ministre,

Le 23 mars 2016, la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (la CNER ou la Commission) a reçu un renvoi en vue de l'étude de la proposition de projet « Recherche sur le spinelle sur l'Île de Baffin » de l'Université de la Colombie-Britannique de la part de la Commission d'aménagement du Nunavut. Conformément à la section 86 de la *Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut* (LATEPN), la CNER a entamé l'examen préalable de cette proposition de projet et y a attribué le numéro de dossier 16YN016.

À la suite de l'évaluation de tous les documents fournis, la CNER est d'avis qu'un examen du projet « Recherche sur le spinelle sur l'Île de Baffin » de l'Université de la Colombie-Britannique n'est pas requis en vertu de l'alinéa 92(1)(a) de la LATEPN.

En vertu de son pouvoir discrétionnaire sous l'alinéa 92(2)(a) de la LATEPN, la CNER a conclu que les conditions particulières sont appropriées pour ce projet.

Par conséquent, la CNER présente le rapport de décision préliminaire ci-joint en date du 16 mai 2016 au ministre responsable. Le rapport de décision préliminaire fournit notamment le cadre réglementaire, un aperçu du projet et le processus d'évaluation de la CNER, les facteurs pertinents de détermination de l'importance des répercussions et les conditions particulières au projet recommandées.

Veillez noter que la proposition de projet ne sera pas jointe étant donné la taille du document électronique et la bande passante limitée. Cependant, une copie électronique de la proposition de projet est accessible en ligne à partir du registre public en ligne de la CNER se trouvant à www.nirb.ca en utilisant l'un des critères de recherche suivants :

- Nom du projet : Projet de recherche sur le spinelle sur l'Île de Baffin
- N° de dossier CNER : 16YN016
- N° de la demande : 124644

Nous attendons avec impatience la réponse du ministre responsable. Si vous avez des questions ou besoin de précisions, n'hésitez pas à communiquer avec la directrice des services techniques de la CNER, Tara Arko au (867) 983-4611 ou à tarko@nirb.ca.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.



Elizabeth Copland, présidente
Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions

Pièce jointe : Rapport de décision préliminaire, n° de dossier CNER : 16YN016 (le 16 mai 2016)